

Encore plus de pubs à la télé : le CSA n'est pas d'accord

Va-t-on vers encore plus de publicités à la télé belge ? La Commission européenne veut permettre des interruptions publicitaires plus rapprochées. Notre Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) s'en inquiète. Les règles protégeant les consommateurs de médias seraient revues à la baisse. Concrètement, la proposition est de réduire à 20 minutes minimum la période entre les interruptions publicitaires, au lieu de 30 actuellement.

QUOTA MAXIMUM DE 20 %

Au total, les médias audiovisuels resteraient soumis à un quota de maximum 20 % de publicités. Mais, en radio comme en télévision, ce quota serait désormais calculé sur toute la journée et non plus seulement sur toutes les tranches de 60 minutes.

Pas besoin de vous faire un dessin : les tranches de grande audience pourraient déborder de pubs !

Ce qui ne serait pas un désavantage, estime la Commission, parce que la « souplesse

accrue est légitime » et « les téléspectateurs importunés » (par trop de spots publicitaires télévisés) « peuvent se tourner vers des offres en ligne sans publicité qui n'existaient pas il y a dix ans ». Ouais, si on veut...

L'exécutif européen défend

aussi une version plus intrusive du placement de produits dans les programmes, en supprimant l'interdiction de « mise en avant injustifiée ».

Bien sûr, à notre niveau, la Fédération Wallonie-Bruxelles pourrait décider qu'on conserve chez nous des règles plus strictes que celles-là.

Mais on imagine que dès lors, les pressions pour assouplir les règles seraient plus fortes encore.

Le CSA, qui n'a jamais avalé de ne plus avoir le contrôle sur les chaînes télévisées de RTL Belgium qui a préféré se soumettre au CSA luxembourgeois, nettement plus souple voire carrément complaisant.

Cela ne devrait pas changer dans un premier temps, mais on sent que notre CSA n'a pas perdu l'espoir de retrouver un jour l'autorité logique qu'elle devrait avoir sur les chaînes de RTL.

MINEURS PROTÉGÉS

Au rayon des idées nouvelles, il semble que la Commission pourrait désormais

contraindre les plateformes en ligne de protéger les mineurs des contenus préjudiciables comme la pornographie et la violence, ainsi que de lutter contre l'incitation à la haine. ●

S.CH.